



Située au cœur des Laurentides, la ville de Saint-Sauveur, avec une population de 12 130 habitants, un budget de près de 42 M\$ et une évaluation foncière de 4,7 G\$, est reconnue pour le dynamisme de son développement économique et touristique. La Ville de Saint-Sauveur désire pourvoir un poste au Service de l'urbanisme & de l'aménagement du territoire :

Inspecteur(rice) en urbanisme (poste permanent à temps complet)

Description sommaire

Sous la supervision d'un coordonnateur à l'urbanisme, assurer le suivi des plaintes, effectuer les inspections régulières sur le territoire ainsi que les inspections de suivi en lien avec les permis et certificats émis. S'assurer que les dispositions relatives aux règlements d'urbanisme et autres soient respectées.

Principales responsabilités

- Effectuer des inspections sur le territoire afin de relever les infractions aux règlements d'urbanisme et autres et poser les actions requises pour les régulariser
- Effectuer les inspections nécessaires pour assurer la conformité des travaux autorisés
- Traiter les plaintes relatives à l'application des règlements d'urbanisme et autres, constater les infractions et émettre les avis et constats d'infraction requis. Préparer les dossiers pénaux. Représenter la Ville de Saint-Sauveur devant les tribunaux
- Informer les citoyens sur toute question relative aux règlements d'urbanisme et autres
- Signaler aux ministères, organismes environnementaux et services municipaux concernés, les infractions relevées en lien avec l'application de certaines lois

Cette description contient les éléments nécessaires à l'identification et à l'évaluation de la fonction. Elle n'est pas une énumération limitative des tâches à accomplir.

Qualifications et exigences

- Détenir une Attestation d'études collégiales (AEC) en inspection municipale ou un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques d'aménagement et d'urbanisme ou posséder une combinaison de formation de niveau collégial et d'expériences professionnelles pertinentes à ces fonctions
- Faire preuve de professionnalisme, de rigueur, de discrétion et être soucieux d'offrir un excellent service à la clientèle
- Être organisé, habile et efficace dans l'utilisation des logiciels bureautiques usuels (Word, Excel et Outlook)
- Avoir une connaissance pratique des outils d'urbanisme, tels que les règlements de zonage, de lotissement et de construction
- Connaître les lois sur les compétences municipales, l'aménagement et l'urbanisme, la protection du territoire, etc.
- Avoir de la facilité à communiquer tant verbalement que par écrit et aimer le travail d'équipe
- Détenir un permis de conduire valide, classe 5
- Connaître le logiciel *AccèsCité Territoire* (un atout)

Salaire et conditions de travail

Les conditions de travail sont établies en fonction de la convention collective et les avantages sociaux comprennent notamment des assurances collectives, un régime de retraite, un PAE, des congés sociaux et congés annuels payés et des absences payées en cas de maladie ou accident. L'échelle salariale 2023 est composée de 5 échelons allant de 30,10 \$/h à 35,83 \$/h. La semaine normale de travail est de 35 heures (du lundi au jeudi de 8 h à 16 h 45, et le vendredi de 8 h à 12 h).

Si vous désirez vous joindre à l'équipe dynamique du Service de l'urbanisme & de l'aménagement du territoire de la ville de Saint-Sauveur et travailler dans une ville de montagnes, de lacs et de grands espaces, à seulement 45 minutes de Montréal, faites-nous parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation en remplissant le formulaire sur notre site Internet au plus tard le 28 septembre 2025.

Notre ville souscrit au principe d'égalité des chances dans l'emploi. Elle adhère à un programme d'accès à l'égalité pour les femmes, les autochtones et toute autre communauté culturelle. À noter, le masculin a été utilisé dans l'objectif d'alléger le texte. Nous communiquerons seulement avec les candidats retenus pour l'entrevue.